

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, le 22 avril 2026

Fin du système PASS/LAS vers une voie unique et commune d'entrée en études de santé : une avancée majeure pour les étudiantEs portée par la FAGE et les fédérations MMOPK

Ce vendredi 17 avril, les ministres en charge de l'Enseignement supérieur et de la Santé ont annoncé les contours de l'évolution de la réforme d'entrée en études de santé (REES) qui sera appliquée pour la rentrée 2027. La FAGE et les fédérations MMOPK (Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie) se félicitent d'avancées significatives, majoritairement issues du travail de fond qu'elles mènent depuis deux ans avec tout leur réseau étudiant et attendent maintenant une mise en application accompagnée et financée.

Après des mois de concertations, ces annonces marquent un tournant majeur dans l'organisation de l'accès aux études de santé, avec plusieurs mesures structurantes. La structuration en une voie unique et commune aux filières MMOPK sous la forme d'une licence à composante santé, constitue une victoire initiée et portée par les fédérations étudiantes. Ce modèle, défendu de longue date par la FAGE et les fédérations MMOPK, vise à mettre fin à l'illisibilité du système actuel et à garantir un parcours plus cohérent, lisible et équitable pour les étudiantEs.

La structuration de cette licence, équilibrant enseignements de santé, disciplinaires et transversaux, permettra aux étudiantEs de construire un parcours solide, tant pour la poursuite dans les filières MMOPK que pour poursuivre dans la licence choisie si l'étudiantE ne rentre pas en santé, dans une logique de réelle marche en avant.

D'autres mesures viennent renforcer cette évolution, notamment l'intégration pleine de la voie kinésithérapie dans ce cadre commun ainsi que la possibilité de redoublement de la L1 – sans possibilité d'accès aux études MMOPK avant l'unique deuxième chance d'accès en fin de L2 pour ne pas retomber dans les écueils de la PACES -, autant de dispositifs qui répondent aux positions défendues par les étudiantEs.

Cependant, certaines annonces mettent en danger l'atteinte des objectifs de cette évolution. La suppression des épreuves orales obligatoires va à l'encontre des objectifs de diversification des profils et de prise en compte des compétences psychosociales des futurEs professionnelLEs de santé. Autre annonce, l'expérimentation de modalités différentes pour la pharmacie complexifiera l'orientation des étudiantEs et risque de fragiliser le principe d'une voie unique et commune, en contradiction avec les mots d'introduction de P. Baptiste assurant ce vendredi "la fin de l'illisibilité".

Enfin, la confirmation d'une mise en œuvre dès la rentrée 2027 représente un signal fort, évitant un report post-élections présidentielles qui aurait compromis l'évolution. Si aucune baisse des capacités d'accueil n'a été annoncée et qu'un accompagnement financier des universités est "prévu", la FAGE et les fédérations MMOPK refuseront tout retour en arrière sur ces arbitrages menant à une diminution des capacités d'accueil face à un système de santé plus que jamais sous tension. Les étudiantEs resteront particulièrement alertes quant aux moyens alloués pour respecter ces arbitrages sans compromis.

La priorité est désormais à la bonne mise en œuvre de cette réforme, avec la publication des textes réglementaires attendue d'ici l'été, une mise en ordre de marche des universités dès aujourd'hui et la traduction budgétaire dans le budget 2027 proposé par le gouvernement à la hauteur des engagements pris par ces annonces. La FAGE et les fédérations MMOPK resteront pleinement engagées pour garantir une application équitable de ces mesures et fidèle aux besoins étudiants.

Contact presse

Marnie BOCOGNANO-MARTINEZ

Attachée de presse de la FNEK

07 71 11 46 06

presse@fnek.fr

